

Montigny/Chiers actu

N°1 - Janvier 2016

Le magazine de la Commune de Montigny-sur-Chiers



DOSSIER :
LE REGROUPEMENT SCOLAIRE
P4-6.



BUDGET :
ECONOMIES AU SERVICE
DE L'INVESTISSEMENT
P 11-14.



Scolaire

*Dossier :
Le regroupement
Scolaire.*

page 4 - 6.



Au quotidien

*Montigny
au quotidien.*

page 7 - 10.



Finances

*Budget 2016,
Les réalisations
2015.*

page 11-14.



Environnement

*Les actions
du SIAC.*

page 15.



Au quotidien

*Montigny au
Quotidien.*

page 16-19.

Montigny/Chiers Actu

Directeur de la publication :
Jean-Jacques PIERRET

Rédaction, photographies :
Commission communication,
Associations communales
Jacques ROLDO, Morgane PITEL (SIAC)
Agence AZ Communication

Conception et impression :
Agence AZ Communication
30 rue de la carrière - 54720 Lexy
03 82 25 74 40

mairie.montigny-chiers@wanadoo.fr
facebook : Mairie de Montigny-sur-Chiers

Ce magazine est édité à 500 exemplaires
Numéro 1 - Janvier 2016



Gestes citoyens

Vivre ensemble.

page 20-21.



Procédure

*Reprise
de concessions.*

page 22.



État civil

*Naissances,
Décès,
Déménagements.*

page 22.



Bienvenue à votre nouveau bulletin d'informations municipales.

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, vous serez en train de découvrir la nouvelle charte graphique du bulletin municipal. C'est désormais ce format qui sera retenu pour la communication de la commune et ce, dans une version semestrielle.

En ce début d'année, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive. C'est aussi l'occasion pour moi, de remercier tous ceux qui s'engagent au quotidien au sein de notre commune pour la rendre plus agréable. Continuons à travailler ensemble pour le « bien de chacun d'entre nous » et pour le « bien vivre ensemble ». J'ai aussi, en cette période de vœux, une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui souffrent de solitude ou d'isolement et pour ceux qui nous ont quittés en 2015.

Le magazine communal est l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et évènements de l'année écoulée. Plusieurs projets, présentés dans ce magazine, et contribuant à l'embellissement de nos villages ainsi qu'au « bien vivre ensemble » de nos administrés, ont abouti en 2015.

S'il est un exercice complexe et délicat à chaque année d'un mandat, c'est bien la préparation des budgets. Cette année ne faillira pas à cette « tradition » car il s'agira de concilier les engagements déjà pris et les projets à venir pour répondre dans les meilleures conditions aux besoins de notre commune et de ses habitants, sans pour autant se servir de la fiscalité comme levier et ce malgré une baisse significative des dotations de l'Etat, et de nouvelles dépenses imposées par le législateur. Pour autant, et notamment grâce au « plan d'économies et de gains » que nous avons mis en place et que vous allez découvrir dans ce magazine, je peux d'ores et déjà vous annoncer que, comme en 2014 et 2015, le Conseil Municipal de Montigny-sur-Chiers ne votera pas en 2016 de hausse de la fiscalité communale.

Faire le bilan de l'année écoulée, c'est aussi marquer une « pause » pour soutenir les personnes affectées par la maladie ou le deuil et les personnes vulnérables, ou bien encore unir nos pensées en recueillement aux atrocités du 13 novembre dernier. Se projeter sur l'avenir, c'est poser des sourires sur nos enfants, notre famille, nos amis et notre entourage. Alors sourions ensemble pour que 2016 soit le point de départ d'une société plus rassemblée, plus juste et plus humaine.

Pour conclure, c'est en mon nom et celui de l'ensemble du Conseil Municipal, que je vous renouvelle à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux de santé et de joie pour 2016.

Jean-Jacques PIERRET
Maire de Montigny-sur-Chiers

Le Maire, les Adjointes et le Conseil Municipal
**vous invitent à venir partager un moment convivial
autour de la traditionnelle cérémonie des vœux**

LE JEUDI 21 JANVIER À 18H30 DANS LA SALLE DU PRÉAU!

DOSSIER : Le regroupement scolaire

Syndicat scolaire Paul Fort : un bel exemple de partenariat entre trois communes



Alain DYE PELLISSON, Maire de Villers-la-Chèvre, Jean-Jacques PIERRET, Maire de Montigny-sur-Chiers et Président du SIS Paul FORT et Lucien HOCHSTRASSER, Maire de Cons-la-Grandville.

Depuis de nombreuses années, les communes de Montigny-sur-Chiers, Villers-la-Chèvre et Cons-la-Grandville travaillent en étroite collaboration pour offrir aux écoliers les meilleures conditions d'accueil et de suivi.

En 2015, le groupe scolaire recense 158 élèves, répartis en six classes allant de la petite section de maternelle au CM2. Pour encadrer tout ce petit monde et épauler les professeurs dans leurs fonctions quotidiennes, une équipe de sept personnes intervient chaque jour. « Au départ, Montigny-sur-Chiers s'est regroupée avec Fresnois, mais ce n'était pas viable dans le temps, le bâtiment n'était pas approprié, explique Jean-Jacques Pierret, maire de Montigny-sur-Chiers. Nous nous sommes donc rapprochés de Cons-la-Grandville. Puis Villers-la-Chèvre nous a rejoints en 2007, suite à la baisse du nombre d'élèves. »

Des services adaptés

Soucieux de répondre aux exigences des parents, le syndicat scolaire a mis en place un accueil périscolaire le matin de 7h à 8h30 et de 15h45 à 18h. Une cantine est également disponible, un enfant sur trois y déjeune tous les jours. Un accompagnement bus est assuré quatre fois par jour. « Tous ces services nous permettent de satisfaire les parents, expliquent Jean-Jacques Pierret, Alain Dye Pellisson et

Lucien Hochstrasser. *Nous proposons les facilités d'une école de ville dans un cadre rural et apaisant.* » Un petit côté familial qui a de quoi rassurer les enfants qui se sentent chez eux, entourés de personnes repères. Les bambins n'hésitent pas appeler les adultes par leur prénom. Ainsi, Michèle se charge de l'accompagnement des enfants au bus. « Il faut surveiller tout le monde, sourit Michèle. *Consoler les petits, gérer les plus grands, faire le relais entre les parents et les professeurs, passer les messages.* » Au niveau de la cantine, la personne référente se prénomme Marie : « *Dès 7h00, je m'occupe du périscolaire, ensuite de 8h30 à 10h30, je gère la réservation et le ramassage des tickets. Pour les repas, nous travaillons avec le traiteur "Les Caves lorraines" qui assure des menus équilibrés.* » Alain Dye Pellisson, Lucien Hochstrasser et Jean-Jacques Pierret ont souhaité éviter de choisir un grand groupe de distribution en optant pour un chemin le plus court possible, « *et garantir aux familles des repas de qualité.* » Céline, Nadine, Marie et Isabelle, un quatuor de choc, accueillent les bambins à midi pour les aider à prendre leur déjeuner. « *Nous les emmenons aux toilettes pour le lavage des mains, puis ils passent à table. Nous les aidons à couper la viande, à leur expliquer ce qu'il y a dans l'assiette. Après les repas, nous assurons une animation (karaoké, dessin, jeux...) jusqu'à la reprise des cours. Nous sommes également pré-*

sentés pour le goûter. » Colette et Malika interviennent ensuite au niveau périscolaire jusqu'en fin de journée. Une septième personne intervient au groupe scolaire, il s'agit de Patrick qui se charge des petits travaux d'entretien des bâtiments.

Karine Charlet est chargée de coordonner l'équipe, de la comptabilité ainsi que de la supervision des travaux.

« *C'est un peu le chef d'orchestre des décisions du conseil syndical* », explique Jean-Jacques Pierret.

Le conseil syndical, c'est quoi ?

Le conseil syndical du SIS regroupe une quinzaine de personnes, dont les trois maires des communes concernées, à savoir, Cons-la-Grandville, Montigny-sur-Chiers et Villers-la-Chèvre, qui assurent la gestion du regroupement scolaire. Le président est Jean-Jacques Pierret, il y a deux vice-présidents, Jean-Marc Charpentier de Villers-la-Chèvre et Jean-Luc Bernard de Cons-la-Grandville. Il faut également ajouter des membres issus de ces communes et de la communauté de communes.

Au niveau du financement, la communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais est associée au projet, elle contribue à la hauteur de 60 000 € par an. Les trois communes allouent une enveloppe de près de 135 000 € par an. De plus, le syndicat peut compter sur 65 000 € de ressources propres provenant de la vente de tickets, des subventions et des excédents de fonctionnement.

DOSSIER : Le regroupement scolaire

Le SIS Paul Fort: Les investissements

Investissements 2015

Compte tenu des effectifs croissants de la cantine et de l'augmentation des coûts énergétiques (gaz), nous avons engagé des travaux dans les locaux de la cantine/accueil périscolaire.

Afin de réduire les frais de fonctionnement en chauffage, de réduire le bruit et d'améliorer la luminosité dans les locaux de la cantine/accueil périscolaire, le SIS Paul FORT a fait installer un faux plafond isolé (de couleur blanche et non plus marron foncé). Les volumes à chauffer sont ainsi fortement réduits, permettant des économies de chauffage. Nous avons également doté ce lieu de tables et chaises supplémentaires pour un meilleur accueil des enfants.

Le montant des investissements pour le plafond et pour le mobilier est de **15 000 € HT**.

Les travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires d'été 2015. L'Etat (au titre de la DETR) a attribué une subvention de 40 % du montant HT des investissements, soit **6 000 €**



Projet d'investissements 2016

Compte tenu de l'état obsolète de notre système d'éclairage (plus de 20 ans) et de l'augmentation des coûts énergétiques (+50% en 4 ans du fait des augmentations de tarifs), le SIS Paul FORT souhaite, au cœur de la COP 21, engager des travaux d'économies énergétiques dans l'école.

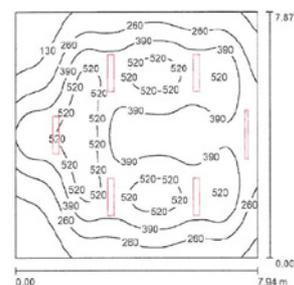
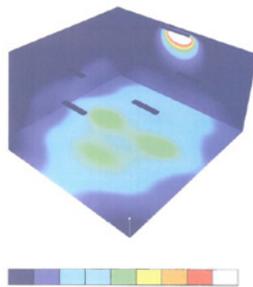
Afin de réduire les frais de fonctionnement en électricité et d'améliorer la qualité de l'éclairage dans l'école, la mise en place d'un nouveau système d'éclairage type LED est préconisé. Le nombre de watt à fournir serait fortement réduit (divisé par deux !).

Le montant du devis pour l'éclairage de l'école est de **18 000 € HT**, ces travaux seraient réalisés pendant les vacances scolaires.

Deux demandes de subventions sont en cours : 40% au titre de la DETR*, et 30% au titre de la réserve parlementaire.

Le retour sur investissement est estimé à 3 ans.

* DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux.



Des visages bien connus des enfants, Marie, Nadine, Céline, Isabelle, Michelle, Karine, Malika entourés des élus.

DOSSIER : Le regroupement scolaire

Association des parents d'élèves de l'école PAUL FORT



La Kermesse (2015)

L'année scolaire 2014-2015 s'est terminée dans la joie et la bonne humeur avec la kermesse de l'école le 19/06/2015. L'occasion pour les enfants de présenter à leurs familles le spectacle de danses et de chants préparé par les maîtresses, avant de se ruer vers leurs stands de jeux favoris, tels que pêche aux canards, tir au but, maquillage, etc..., tenus conjointement par l'équipe enseignante et les membres de l'association des parents d'élèves. La journée s'est poursuivie par un moment de convivialité autour du traditionnel barbecue.



Encouragements ! (2015)

Les enfants de Montigny-sur-Chiers, La Roche et Fermont, quittant le CM2 pour entrer au collège, ont été conviés à un « petit déjeuner » au Préau. À cette occasion, et afin de participer à leur réussite, la municipalité a offert à ces 8 futurs collégiens un bon de 30€ pour acheter des livres dans une librairie locale.



La Saint Nicolas (2015)

Très attendu par les enfants, qui lui réservent multitude de chants et de dessins, St Nicolas (et son compère le Père Fouettard) sont passés dans les classes le vendredi 4 décembre pour l'incontournable distribution de friandises.

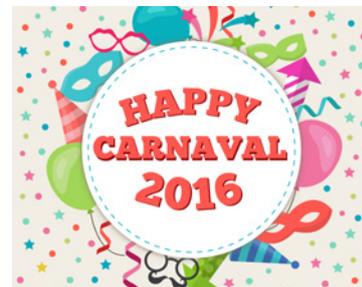
Privilage des tous petits, les élèves de maternelle ont eu la chance de poser avec le patron des écoliers pour une photo souvenir.



Le Marché de Noël (2015)

A la veille des fêtes de Noël, le marché de Noël de l'école a été organisé le vendredi 18 décembre, où les parents ont pu faire l'acquisition d'objets confectionnés par leurs enfants, mais aussi de bien d'autres décorations de saison.

Sur place également, il y avait une petite restauration (merci à la contribution des parents pour les délicieux gâteaux confectionnés avec amour).



Carnaval et Kermesse (2016)

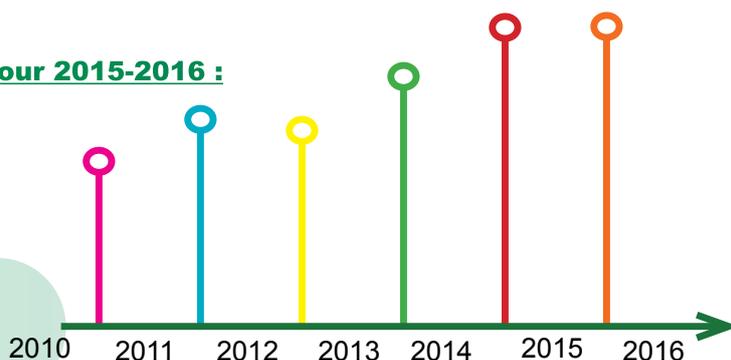
A noter également, la soirée carnaval qui, chaque année, remporte un franc succès auprès des petits et des grands. Elle se déroulera le 27 février 2016.

Et pour clôturer l'année scolaire, retour de la kermesse de l'école Paul Fort le 17 juin 2016

Quelques chiffres

Répartition des classes pour 2015-2016 :

2010-2011 :	142 élèves
2011-2012 :	144 élèves
2012-2013 :	143 élèves
2013-2014 :	150 élèves
2014-2015 :	158 élèves
2015-2016 :	158 élèves



Répartition des classes pour 2015-2016 :

Petite section :	20 enfants
Moyenne section :	24 enfants
Grande section :	24 enfants
CP :	14 enfants
CE1 :	17 enfants
CE2 :	27 enfants
CM1 :	14 enfants
CM2 :	17 enfants

Effectifs scolaires : 2015-2016

158 élèves scolarisés

- Cons la Grandville : 46 (51 en 2014)
- Villers la Chèvre : 42 (42 en 2014)
- Montigny-sur-Chiers : 48 (43 en 2014)
- Autres communes : 22 (22 en 2014)

Retour sur les événements de 2015 ...

Épiphanie des anciens combattants

(ACPG-CATM) - 11 Janvier.



Plusieurs reines et rois ont été couronnés lors du repas de l'épiphanie organisé par les anciens combattants le 11 Janvier 2015. Les plats se succédaient, entrecoupés d'interludes musicaux à l'occasion desquels nous avons pu apprécier la chorégraphie des danseurs. Ce repas annuel a permis à tous de se retrouver dans une ambiance décontractée

et d'apprécier un bon repas. Ces dames peuvent déjà penser à remplir leur carnet de bal pour le prochain rendez-vous...



Certains aînés ont trouvé leur reine !

Concert

(Amicale des anciens travailleurs) - 25 Janvier.



L'année 2015 commençait frileusement pour l'Amicale des anciens car le concert, donné en l'église de Fermont en faveur de notre Amicale, n'avait pas permis à tous d'y participer à cause de la neige qui recouvrait nos campagnes.

Carnaval

(Les Mamans) - 17 Fevrier.

La fête de Carnaval à Montigny-sur-Chiers est l'occasion pour chacun de se déguiser, de porter des masques, de se retrouver et s'amuser, bref de changer de personnage pour quelques heures. Tout à coup, des cris et des rires d'enfants se rapprochent du préau. Ils sont colorés, lumineux, heureux de faire du bruit, d'attirer tous les regards, de se montrer et de défiler dans le village à la

rencontre des habitants aux nombreuses friandises...

Les enfants se sont réchauffés autour d'un chocolat chaud et ont dégusté les bons gâteaux confectionnés avec tendresse....

Un bien bel après-midi grâce aux mamans organisatrices que nous remercions chaleureusement.

Zumba

(Z-Danz) - Tout au long de l'année.

Pour la deuxième année consécutive, Séverine transporte ses élèves avec ses rythmes latinos endiablés et ensoleillés de Salsa, cumbia, merengue, ... Grâce à cette musique dynamique et entraînante, les participants s'amuse tout en effectuant des exercices cardiovasculaires bénéfiques pour le moral, l'endurance et l'estime de soi. Brûler 600 calories par heure tout en perfectionnant votre tonus musculaire, votre coordination et votre posture, quoi de plus amusant ! Nul besoin d'être danseuse ou danseur pour pratiquer la Zumba. L'essentiel étant de rester actif et active dans la bonne humeur. La Zumba s'adresse à un groupe de tous âges avec des chorégraphies simples.

Séverine vous invite donc à rejoindre son groupe pour bouger et s'amuser dans une ambiance festive et conviviale.



Le geste de civilité

Soyez responsable de votre animal !



Repas des anciens

(Amicale des Anciens Travailleurs) - 12 Avril.

Une nouvelle fois, l'Amicale des Anciens de Montigny-sur-Chiers avait décidé de fêter l'arrivée du printemps en organisant son repas annuel avec une cinquantaine de convives. La Présidente a souhaité la bienvenue aux nouveaux venus ayant atteint l'âge de 65 ans et cotisant à l'association. Nous avons une pensée toute particulière pour la Vice-Présidente de l'Amicale, Martine BRINSTER, disparue bien trop tôt. La Présidente remercie tous les membres bénévoles



Le même repas des Anciens en 1981, que de souvenirs !



du comité pour leur dévouement ainsi que la Municipalité pour l'attribution des subventions permettant à l'Amicale de parvenir à un budget presque équilibré. Tout en notant au passage que la subven-

tion versée par la commune ainsi que par le CCAS, avait été revue à la hausse par l'augmentation du nombre d'adhérents. Tout au long de l'après-midi, les échanges ont résonné entre les murs du Foyer

St Denys, accompagnés de quelques « histoires drôles » afin d'apporter une ambiance des plus sympathique.



Les actions jeunes

(@ctionJunior) - 2 Mai.

Notre association, composée d'une dizaine de membres, œuvre toujours dans la même dynamique : aider notre commune à s'embellir et à se dynamiser. Cette année, comme dans beaucoup de villages, tous les habitants équipés de gilets fluo, gants, et sacs poubelle, étaient invités à l'opération « nettoyage de printemps ». La météo complice, avec un beau ciel bleu dès le petit matin, n'a pas duré l'après-midi. Depuis plusieurs années, désormais, la jeune association « @ction junior » (11-17 ans) prévoit ce « ramassage » aux abords

des 3 villages de la commune, avec le soutien et le partenariat de la municipalité. D'autres actions ont également été menées comme l'organisation de la buvette du rallye et le projet de la boîte à lire que vous allez bientôt découvrir. Nous remercions encore une fois la municipalité et tous les habitants de la commune pour le soutien et la générosité dont ils font preuve au cours de chacune de nos actions. De plus nous remercions particulièrement nos adultes référents qui savent nous aiguiller dans nos décisions afin que tout se passe pour le mieux.

Rallye du Pays-Haut

(Pays-Haut Sport) - 8,9 et 10 Mai.



Le 1er rallye national Viviers/Pays-Haut s'est déroulé les 9 et 10 mai 2015 en partie dans les rues de Fermont et La Roche.

L'épreuve 2016, qui comptera aussi pour la Coupe de France des Rallyes, se déroulera les 7 et 8 mai.





La pellicane, une ensorceleuse goulue d'anthropologie, une dépeceuse d'histoire mémorable.

Sylvain Cebron de Lisle, irréductible breton et illustre conquérant des royaumes d'imaginaires.

Le festival de contes en chaises longues La balade aux flambeaux (Comité des fêtes) - 22 Mai.

Le festival de contes en chaises longues fait son entrée à Montigny-sur-Chiers.

A l'heure où le soleil a rendez-vous avec la lune, petits et grands ont transhumé sur un chemin de contes et de légendes. Contée par Myriam Pellicane (une ensorceleuse goulue d'anthropologie et une dépeceuse d'histoires mémorables) et Sylvain Cebron de Lisle (irréductible breton et illustre conqué-

rant des royaumes d'imaginaires), la balade a guidé les quelques soixante-dix participants sur les chemins de Juminel (Fermont) à la lueur des flambeaux et des lampions.

Regards interloqués et sourires amusés ont rythmé chaque histoire. La balade terminée, café, chocolat chaud et pâtisseries attendaient les valeureux aventuriers. L'occasion de prolonger cette soirée enchantée.

Petits arrangements sous l'édrédon ... au Préau ! Contes sous la couette (Comité des fêtes) - 30 Mai.



Colette Migné

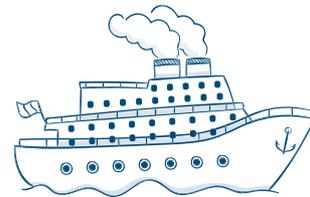
« Petits arrangements sous l'édrédon, des contes pas farouches pour se faire rosir les oreilles de plaisir et de rire » Le titre en disait long et le ton était donné à Montigny-sur-Chiers qui recevait la facétieuse et truculente Colette Migné.

La conteuse a raconté la sexualité avec un humour tendre et grivois mais jamais vulgaire. Son spectacle fut un va et vient entre des contes coquins et les souvenirs de sa mémé. Rien de tel qu'une Colette pour vous muscler les abdos. Ses mimiques, sa gestuelle et son sourire généreux ont conquis la salle. Tout le monde est ressorti le sourire aux lèvres.

Voyage des Anciens

(Amicale des Anciens Travailleurs) - 4 Juillet.

Début Juillet, le voyage organisé en collaboration avec les villages voisins, a connu un franc succès avec la croisière sur la Sarre.



Chasse au trésor

(Comité des fêtes) - 29 aout.



Les chasseurs de trésor, munis d'une carte des villages de Montigny et La Roche, ont réussi à résoudre les épreuves qui les menèrent à destination. Les 4 équipes ont cheminé sous un soleil torride, avides d'énigmes et de messages cachés, parcourant les rues, ruelles et chemins forestiers.

Les habitants présents regardaient avec amusement et participaient occasionnellement en abritant des messages ou objets devant leurs maisons.

Cette chasse au trésor fut, pour certains, l'occasion de découvrir des

endroits méconnus et d'observer plus attentivement les environs à la recherche de statues, de décorations, de boîtes à lettres ou encore de vieilles maisons et leurs dates de construction.

Cet après-midi très « sportif » se termina par la visite du clocher de l'église de Montigny, habituellement inaccessible au public et mis à disposition pour l'occasion, puis d'un barbecue dans la salle du Préau. Un souvenir qui restera dans les mémoires grâce à l'aide précieuse des bénévoles, des membres de la commission des fêtes et aux 60 participants courageux et souriants.

Gym Club Moderne

Tout au long de l'année.



Les Mardis de 17h30 à 18h30, sauf durant les vacances, nous apercevons ces dames de la « gym » dans la salle du Préau. La pratique s'exerce debout et sur les tapis prévus à cet effet. La manière dont sont suivis les cours est toujours aussi régulière et la dizaine de participantes s'applique à entretenir une forme « olympique !!! » grâce à une monitrice très motivée. Jeunes ou moins jeunes (y compris les messieurs) peuvent être accueillis.

Les stages créatifs

(Association Laïque des Jeunes) - Vacances de La Toussaint.



Après les oiseaux en pâte à papier, une cuisson d'argile dans un four primitif en torchis ou les nains de jardin en plastique recyclé qui ont animé au printemps les plates-bandes de la commune, un nouveau stage créatif a été proposé aux petits habitants de Montigny, Fermont, La Roche et d'autres villages aux alentours...

Lors des dernières vacances d'automne, une quinzaine d'enfants a donc joyeusement investi la salle de classe de l'ancienne école, autour d'un bien étrange projet... Au programme, la fabrication de monstres en tous genres, à partir de matériaux de récupération ! Accompagnés pour l'occasion par Virginie, intervenante en arts plastiques pour les Abracadabrantes, et des bénévoles de l'Association, nos petits créateurs, âgés de 4 ans à 11 ans, s'en sont donné à cœur joie !

Trois jours pour dénicher dans l'immense tas de matières premières de quoi mettre en volume leurs rêves les plus délirants, trois jours pour couper, coller, assembler, peindre !

Très colorées et délicieusement monstrueuses, les créatures sorties de leur imagination ont sagement intégré leurs nouveaux quartiers à la fin de la semaine et trônent fièrement dans les salons et les chambres des jeunes artistes !

Fort de Fermont

Week-end de La Toussaint.



Fermont, le Fort Invaincu - Gros Ouvrage de la Ligne Maginot

De nouveaux matériels ont été récupérés au cours de l'année 2015, notamment plusieurs canons, qui viennent compléter une collection exhaustive présentée au travers de fidèles reconstitutions dans le musée de 1 200 m² qui complète la visite de l'ouvrage.



Le Fort de Fermont est ouvert d'avril à octobre pour les visiteurs individuels et tous les jours de l'année sur réservation pour les groupes.

Coté événements, en 2015, environ 800 personnes sont venues profiter des animations lors de la 13^e édition de Fort en Arts qui s'est déroulée le 9 août. Lors du week-end de la Toussaint, la 11^e édition de Fort Hanté a battu tous les records avec 1 829 visiteurs qui ont osé la visite animée avec pour thème cette année les zombies.

www.ligne-maginot-fort-de-fermont.asso.fr
[facebook.com/fort.de.fermont](https://www.facebook.com/fort.de.fermont)



Le goûter des Anciens

(Amicale des Anciens Travailleurs)

8 Novembre



Une fois les vacances passées, il était temps pour l'Amicale des Anciens de se réunir et de savourer le traditionnel goûter. La surprise de l'après-midi fut l'arrivée du fameux dessert glacé autour duquel les convives ont eu le plaisir de se retrouver

pour échanger les dernières nouvelles mais aussi leurs avis, leurs souvenirs, et pour partager leurs soucis ou leurs souhaits.

Soirée Beaujolais Nouveau

(Amicale des Anciens Travailleurs)

21 Novembre

Cette année, la soirée Beaujolais Nouveau était organisée par l'Amicale des Anciens Travailleurs. Plus de 70 invités ont répondu présents pour participer à ce rassemblement sympathique et ont contribué, de manière non négligeable, à améliorer le budget de l'association en lui permettant ainsi d'organiser des activités pour ses adhérents.

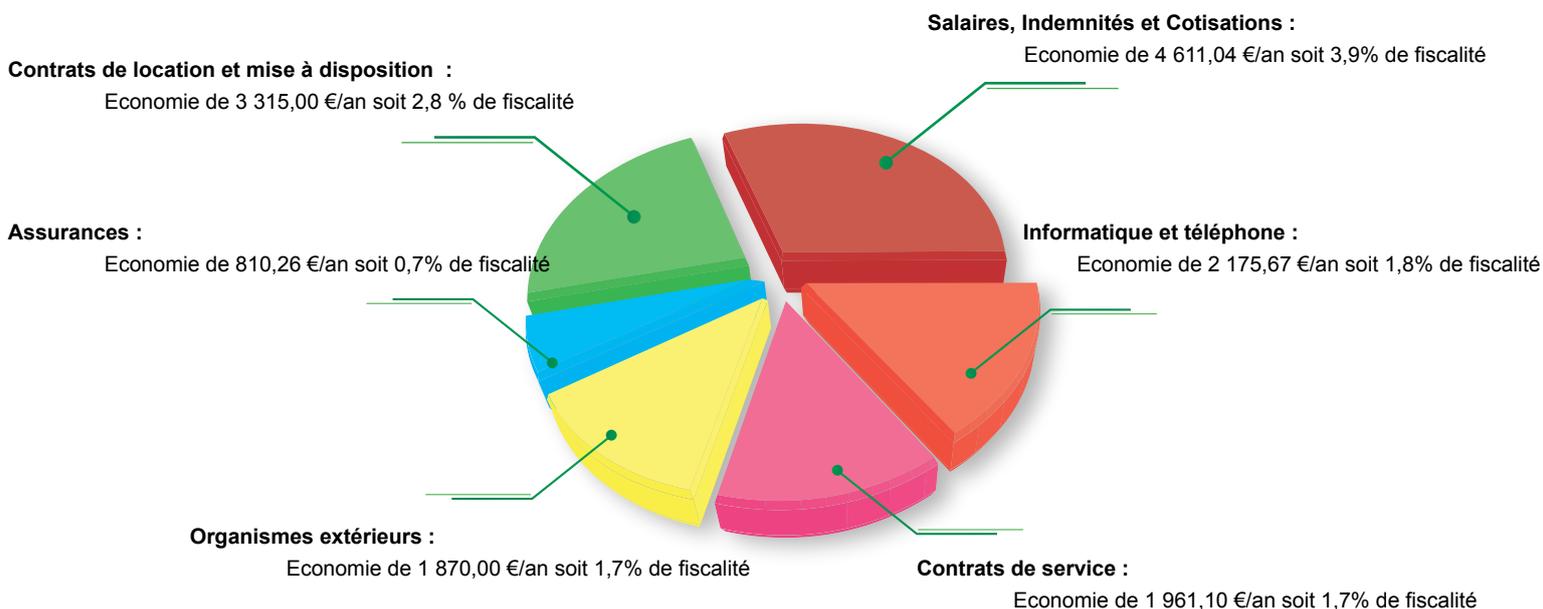
L'économie au service de l'investissement

Compte tenu de la baisse sans précédent des dotations de l'Etat et des collectivités territoriales, la Commune de Montigny-sur-Chiers a décidé de lancer un plan d'économies (de fonctionnement) sans précédent.

Depuis janvier 2015, à service constant, tous les postes de dépenses et tous les contrats sont étudiés, renégociés, voire supprimés. La stratégie de cette démarche est double, d'une part, atténuer les effets des baisses de dotations, et d'autre

part, optimiser l'utilisation de l'argent public et ce, au service unique de l'investissement.

A compter de 2016, la renégociation ou l'optimisation des contrats communaux permettent d'économiser 14 740,07 €/an soit 12,5% de fiscalité. Cette stratégie sera conduite tout au long du mandat en cours.



Investissement : l'évolution des investissements au cours des 6 dernières années



Investissements et travaux

Le Château d'eau de Fermont



Le Syndicat Intercommunal des Eaux a investi sur le Château d'Eau de Fermont : Installation de débitmètres pour mieux suivre les consommations et détecter d'éventuelles fuites ainsi que l'installation d'un portail et d'un grillage rigide.

Rue des Jardins et Place de l'église



Pour le plaisir des riverains, la commune de Montigny-sur-Chiers a effectué de petits travaux d'esthétique sur la place de l'Eglise et a finalisé la rue des jardins en installant les accès en résine anti-dérapante.

Le local des pompiers et le bassin incendie



Le local avant travaux



Le local après travaux

Au cours de l'année, le local pompier et le bassin incendie ont retrouvé un nouvel éclat grâce aux travaux réalisés par différentes entreprises.

Les travaux commencés en 2015, se poursuivront au printemps 2016 par un aménagement paysager.

Ils ont consisté en une réfection complète du bâtiment et de ses alentours, une remise aux normes du bassin incendie, permettant ainsi d'obtenir la capacité minimale nécessaire aux pompiers (120 m³) et l'installation d'une protection rigide afin de le sécuriser.

Coût global du projet : 33 003,00 € HT

Les subventions d'un montant total de 19 060,00 € HT (soit 57,75 % du projet) ont été attribuées par le Conseil Départemental et la Préfecture de Meurthe et Moselle ainsi que par le Sénateur Philippe NACHBAR.

Le geste de civilité

STOP aux nuisances sonores !
Respectez vos voisins,
pensez à leur confort ...

Les réalisations 2015

Les travaux connexes faisant suite à l'aménagement foncier.

La Commune de Montigny-sur-Chiers et l'Association Foncière de Remembrement (AFR) ont effectué des travaux sur 11 chemins agricoles (dits d'exploitation) et ruraux.



Le chemin des Convers permet le contournement de la ferme des Convers et améliore la desserte des parcelles agricoles.

Ce chemin, qui passe le long du lavoir rénové et du bloc de la « Jacqueline », sera intégré dans un circuit de randonnée mis bientôt à l'étude par la Commune.



Les chemins de contournement permettent aux gros engins agricoles de ne plus passer dans les rues des villages.

Les travaux sur le chemin de contournement de Fer-mont permettent également de canaliser l'eau provenant des champs afin que la rue de la Fontaine ne soit plus inondée lors des gros orages.

Rappelons-nous le 9 Août 2014.

Coût global du projet (Commune et AFR) : 159 268 € HT

Les subventions d'un montant total de 79 634 € HT (soit 50,00 % du projet) ont été attribuées par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

En 2016, il restera à démarrer le programme d'aménagement paysager des chemins, représentant un investissement de 12 000 € HT pour l'AFR et de 1 300 € HT pour la commune. Ces plantations sont d'ores et déjà subventionnées à 60 % (soit 6 650 € HT) par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Les réalisations 2015

Fleurissement

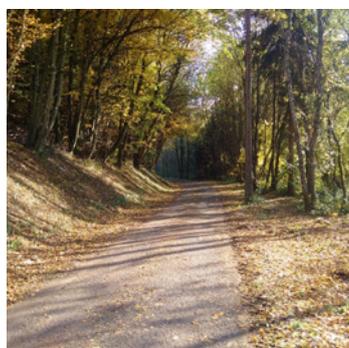


A Montigny-sur-Chiers, le fleurissement et la mise en place des espaces pique-niques sont en marche et vont encore évoluer au cours de 2016, notamment avec la plantation d'arbres.

Félicitations à la commission des fleurs et aux enfants qui ont construit des personnages avec des matériaux recyclés.



Élagage



Pour des raisons de sécurité mais également d'esthétique, la commune a fait élaguer et broyer de nombreux arbres surplombant la voie publique et les chemins ruraux (de La Roche à Fresnois / de Montigny-sur-Chiers à Cons-la-Grandville / de La Roche à Fermont / l'ancienne route de La Roche à Viviers-sur-Chiers / la traversée de La Roche / le chemin du Sort / le chemin de Juminel).

Actuellement, la commune a démarré une procédure qui permettra d'acquérir la parcelle forestière autour de la Chapelle de La Roche, afin de pouvoir, dès que possible, sécuriser et embellir les lieux.

Plantation

Situés autour des villages lorrains, les vergers étaient jusqu'à ces dernières années souvent mal entretenus, vieillis ou même détruits. Ils suscitent aujourd'hui un intérêt nouveau et redeviennent des zones d'enjeux écologiques. C'est dans cette optique que le Conseil Municipal et le CCAS ont décidé de recréer deux vergers, l'un à Montigny (le long du terrain de football) et l'autre à Fermont (à côté du Calvaire). Les plantations ont déjà été réalisées. Au total ce sont 50 fruitiers qui viennent maintenant modifier durablement notre paysage. Dans quelques années, nous aurons le plaisir de nous y retrouver pour d'agréables moments de cueillette et de dégustation.



Coût global du projet (Commune et CCAS) : 2 600 € HT



Les subventions d'un montant total de 2 080 € HT (soit 80,00 % du projet) ont été attribuées par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Le SIAC au service de la Chiers et de ses riverains.

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers et de ses Affluents (SIAC) a été créé dans les années 1950. A l'époque, il avait pour objet de lutter contre l'érosion des sols et des berges liée aux inondations de la Chiers. De nombreux travaux de rectification des méandres de la rivière et de curage ont été réalisés, dans l'objectif d'envoyer l'eau plus vite, plus loin.

Dans le début des années 2000, les actions du syndicat ont évolué vers une prise en compte plus importante du fonctionnement de la rivière, tant d'un point de vue hydraulique, que d'un point de vue écologique.

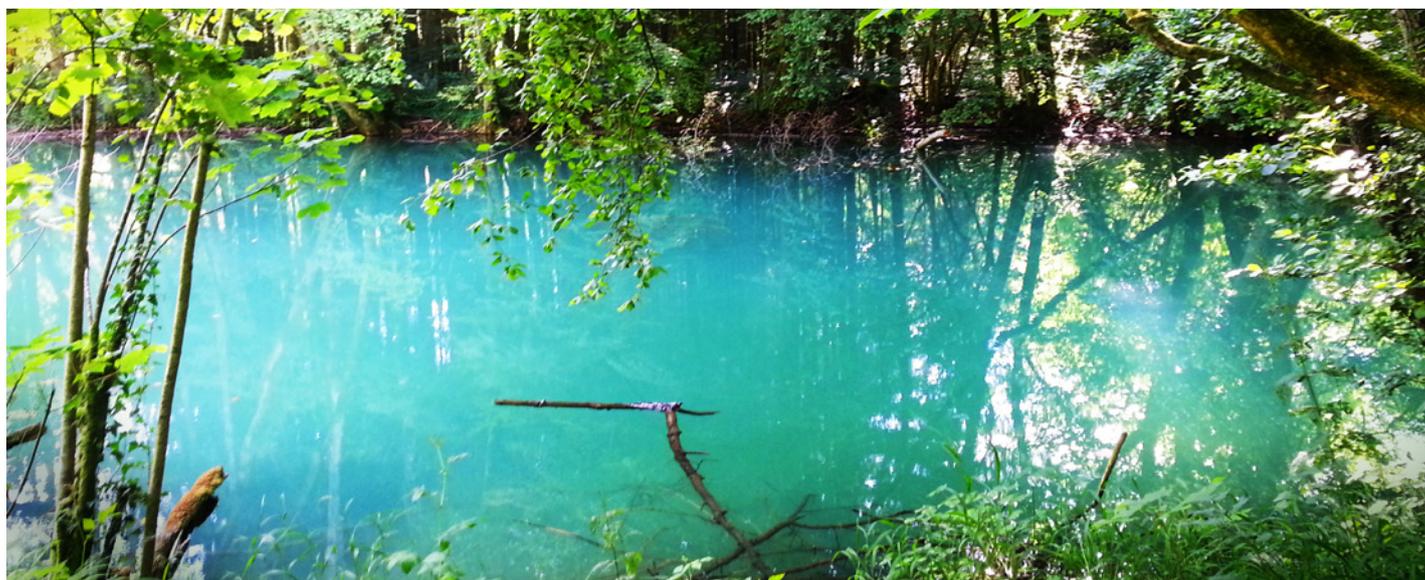
En effet, la rivière est un système vivant, en constante évolution et fortement influencée par l'intervention de l'Homme. C'est tout particulièrement le cas pour la Chiers, symbole fort de l'histoire sidérurgique du Pays-Haut, mais qui en a également subi les conséquences, tant en matière de pollution que de contraintes physiques.

L'objectif d'une prise en compte plus globale de la rivière est de l'accompagner, par toute une série de travaux plus ou moins importants, afin qu'elle retrouve elle-même son équilibre et ses fonctions d'épuration, d'accueil d'une faune et d'une flore diversifiées, et de

régulation des écoulements en étiage (période de basses eaux) ou en inondation.

A ce jour, le SIAC compte 45 communes, soit plus de 51 000 habitants, et couvre 240 km de cours d'eau sur la Chiers et ses affluents, entre Longlaville et Chauvency-Saint-Hubert dans la Meuse.

Montigny-sur-Chiers est un des membres historiques et a contribué, par la voix de ses délégués successifs, et tout particulièrement Camille BAUDRY qui y a siégé pendant de très nombreuses années, à faire avancer les projets.



Les opérations, que porte le SIAC, couvrent principalement trois grands types d'intervention :

La lutte contre les inondations : à ce titre et depuis 1998, le SIAC travaille sur un vaste programme qui aboutira, courant 2017, à protéger contre les inondations trois communes fréquemment touchées : Cons-la-Grandville, Longuyon et Charency-Vezin. Le SIAC a également produit sur chacune de ses communes membres un atlas des zones inondables. Il est consultable en mairie de Montigny-sur-Chiers.

L'entretien de la rivière : Chaque année, le syndicat consacre près de

20 000 euros au retrait d'embâcles qui pourraient entraîner des risques d'inondation. Il a également réalisé, entre 2007 et 2010, des travaux de gestion de la végétation des berges (élimination des arbres morts ou malades, de ceux non adaptés aux bordures de rivières, replantation pour stabiliser les berges), de lutte contre l'érosion en reconstituant des berges en technique végétale et de pose de seuils de fond au bénéfice notamment des poissons. Ces interventions font maintenant l'objet d'un entretien régulier.

Enfin, plus récemment, le SIAC s'intéresse à **la préservation des zones humides**. Ainsi, un diagnostic a été

effectué sur le Trou Bleu, zone remarquable qui se situe entre La Roche et Viviers. Ce diagnostic a conclu à la présence d'espèces végétales et animales assez rares qui justifient la préservation de ce site. Un plan de gestion sera très prochainement mis en place, en concertation et avec l'accord des propriétaires privés du site.

Ainsi, le SIAC, depuis de nombreuses années, œuvre pour la Chiers et ses affluents afin d'une part, de préserver les habitants contre ses sautes d'humeur, et d'autre part, de permettre à cette rivière remarquable de rester un des ingrédients essentiels du paysage de notre région.

Association des Anciens Combattants

Novembre.



Repas des Anciens combattants - 25 Octobre.



L'activité patriotique de l'Association des Anciens Combattants (ACPG-CATM) est très importante tout au long de l'année.

En Février : Assemblée Générale à Réhon avec les Maires de Réhon, Cons-la-Grandville et Montigny-sur-Chiers.

Le 8 Mai : Cérémonies commémoratives dans les 3 communes.

Le 14 Juillet : Cérémonie à Réhon.

Le 11 Novembre : Célébration de l'Armistice de la Grande Guerre aux monuments aux Morts de Réhon, Cons-la-Grandville et Montigny-sur-Chiers.

De plus, nos portes drapeaux assistent aux cérémonies patriotiques dans les villages environnants. Le comité remercie les enfants, les personnes dévouées pour l'organisation et la population qui répond toujours présente.

Concert de la St Hubert

(Société de chasse) - 24 Octobre.



Pour la 3e année consécutive, la société de Chasse de Montigny a eu le plaisir d'accueillir les sonneurs du « Bien-Aller du Sous-Bois » de Yutz, pour la journée de la St Hubert patron des chasseurs.

Cette journée s'est terminée par un concert de trompes de chasse, de chants divers et autres textes en l'église St Denys. Nous tenons à vous remercier d'avoir assisté à ce concert qui a une nouvelle fois rencontré un franc succès.

Connaissons-nous vraiment Saint-Nicolas ?



Le spectacle

(Comité des fêtes) - 9 Décembre

Ce personnage cher au cœur des enfants leur a été présenté d'une façon amusante lors du spectacle interprété par Fabrice Richard.

Des oreilles attentives et des yeux émerveillés ont suivi son histoire, ses exploits et ses miracles qui sont relatés depuis des siècles. De la légende du sauvetage en mer en passant par le récit des trois petits enfants, la voix douce de Fabrice nous a transporté dans un monde fascinant, en incorporant des chants typiques mais aussi des rythmes issus de musiques du monde, ou de notre répertoire français.

Le goûter

(Comité des fêtes) - 9 Décembre

Petits pains au chocolat, café et chocolats chauds attendaient nos plus de 100 convives dans la salle du Préau. De nombreux enfants ont accueilli Saint-Nicolas dans la joie, certains ont même chanté pour lui. Après avoir affiché de larges sourires pour la photo de groupe, les enfants se sont rassemblés auprès du Saint Patron et la distribution des cadeaux et bonbons s'est déroulée sous les yeux bienveillants du Père Fouettard. Les rires et cris résonnaient dans les allées où les enfants couraient pendant que leurs parents attablés se retrouvaient entre voisins et amis pour partager un moment agréable avant les festivités de fin d'année.



Le colis des Anciens

Décembre

En fin d'année, le Comité des anciens travailleurs a eu l'occasion de rencontrer nos « anciens » lors de la remise des colis.

Colis très attendus et fort appréciés si l'on en croit les dires de nos aînés.



Le geste de civilité



Évitez qu'on vous suive à la trace à cause de vos déchets !

Un simple Geste !
pour sauver la planète !



Foyer Club du 3ème age



Tous les Jeudis après-midi de 14h00 à 18h00 et si vous passez du côté du Foyer Saint Denys, vous entendrez les éclats de voix ou de rires des personnes présentes dans la salle. Ce sont les membres du Foyer Club du 3^{ème} Age de Montigny qui se rassemblent afin de jouer. A quoi ? Les cartes bien sûr, la belote en priorité, le tarot et autres jeux de cartes, mais aussi le scrabble, le triomino, le rummikub, les dominos colorés etc...

Le choix étant fait, les équipes se forment et les parties commencent. Mais à 16h00, c'est l'heure de la pause : café, thé, tisane, pâtisseries diverses, réconfortant chaque semaine les « perdants » et les autres. Quoi de mieux que quelques heures en milieu de semaine pour se « changer les idées ». La salle est ouverte à tous ceux ou celles qui ont du temps libre.

Exposition Avicole

26, 27 et 28 juin

L'exposition annuelle d'aviculture, est toujours présente au cœur du village et au cœur de l'année. Le mot « Aviculture », reconnu aujourd'hui au niveau national et international, est cependant peut-être méconnu de bon nombre et quelquefois confondu avec « Agriculture ». Si l'on s'attarde sur l'Exposition de METZ 2015, il faut reconnaître que son ampleur avec 40 000 animaux présentés (Volailles, lapins, pigeons, etc.) est une grande satisfaction pour tous les organisateurs et participants, bien qu'elle ait eu lieu le week-end du 13 au 15

Novembre. Le Président de la SCAF (Société Centrale d'Aviculture Française) fut à plusieurs reprises présent à Montigny-sur-Chiers, lors de certaines inaugurations de l'exposition avicole annuelle de fin Juin et nous l'en remercions vivement.

L'exposition 2016 aura lieu les 24, 25 et 26 Juin. Les variétés d'animaux présentés se multiplient chaque année. Avec le soutien de tous, le Centre Avicole remercie les généreux donateurs bien trop rares actuellement, les exposants, les juges, les visiteurs,



notamment les écoles dont les élèves viennent admirer les sujets exposés, avec leurs multitudes de questions.

Les feux de la Saint Jean, Spectacle de rue et Construction de l'épouvantail (Comité des fêtes) - 13 Juin

Mission réussie samedi 13 juin aux « feux de la Saint-Jean » à Montigny-sur-Chiers.

Sous un soleil resplendissant, les festivités ont commencé à 19h00.

Les nombreux participants n'ont pas boudé l'occasion de se retrouver tous ensemble, de faire la fête et de se rassembler dans un cadre champêtre. Le traditionnel bûcher, surmonté d'Arthur, s'est embrasé vers 23h00 et les flammes, dans un joyeux crépitement, ont peu à peu baigné ce ciel de Saint-Jean.

Plusieurs centaines de personnes étaient à nouveau au rendez-vous cette année pour partager un moment convivial et chaleureux.

La commission des fêtes et tous les bénévoles qui ont aidé à l'élaboration de cette fête, remercient les centaines de participants d'avoir à nouveau répondu présents et vous donnent rendez-vous à l'année prochaine.





La compagnie Melocoton est venue déambuler dans les rues avant l'embrasement du feu...

Un personnage qui, identifié comme un sans domicile fixe, livre le récit de sa vie. C'est une histoire racontée « à rebours ». De nombreux participants sont venus assister à ce spectacle avant de se rendre doucement sur le site où Arthur l'épouvantail, célébrait à sa façon l'arrivée de l'été...



*Habilement confectionné
Par de petites mains de fées
Vieilles tentures et empaillé
Plus de 3 mètres tête au pied
Un beau jour, je suis né
Arthur, je fus baptisé
Et par une nuit d'été
Sous un beau ciel étoilé
Devant vous, émerveillés
Me suis doucement embrasé*



La paroisse Saint Jean Baptiste de la Salle



Cet article n'est pas un article d'initiation culturel mais d'information pratique pour connaître les rouages et le fonctionnement de la cohabitation municipalité et « église ». Cette cohabitation est générale pour la France sauf pour la Moselle et les départements d'Alsace qui jouissent d'un régime particulier, le « concordat » appliqué après la loi de séparation de l'Eglise et de l'état (dite loi de 1905). La particularité de ces départements fait que les prêtres sont rémunérés par l'état qui entretient généralement les bâtiments.

Chaque commune possédant une église dont la construction est antérieure à 1905, est propriétaire de cet édifice. Elle en assure l'entretien comme tous ses bâtiments publics. Les églises, construites après 1905, comme pas mal d'édifices dans le secteur de Longwy (Herserange, Heumont, Gouraincourt, Mont-Saint-Martin...), sont propriétés de l'évêché qui en assure l'entretien, la vente ou la démolition comme ce fut le cas de l'église du plateau de Mont-Saint-Martin. Dans le secteur de Longuyon, seule l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle sur la route d'Etain, est propriété de l'évêché. Ces églises sont attribuées, par l'évêché, à un prêtre qui en devient vacataire, donc responsable pour l'organisation des offices. L'évêché n'est pas propriétaire des objets d'art se trouvant à l'intérieur de l'édifice hormis les objets de culte (calice, ciboire, ostensor...) si ceux-ci ne sont pas inscrits à l'inventaire des monuments de France.

Il y a une cinquantaine d'année, chaque église était dotée d'un prêtre qui pouvait assurer tous les services religieux et ce, tous les jours de l'année. Aujourd'hui, le manque de vocation regroupe plusieurs églises sous la responsabilité d'un seul prêtre. La paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle comprend 34 clochers (dont Montigny et Fermont) ce qui explique la raréfaction des offices et l'implication des laïques béné-

voles dans la vie de l'église, particulièrement pour les offices d'enterrements. Une nouvelle réorganisation vient de se mettre en place, nous amenant à faire partie d'un pôle missionnaire s'étendant de Sérrouville à Othe. Tout ce territoire est administré par 3 prêtres nommés par l'évêque, un prêtre dit « solidarum » qui est le prêtre de Longuyon jusqu'à sa retraite courant 2016, et quelques prêtres retraités encore sur le secteur.

Comme toutes autres associations, l'Evêché vit sous forme associative (dite loi de 1901). Ses revenus proviennent des quêtes des offices, des dons, des demandes de messe ainsi que du denier du culte. Cet argent sert à rémunérer ses prêtres et ses dépenses de formation et de fonctionnement.

RENSEIGNEMENT PRATIQUE :

A la porte de chaque église est affiché un tableau d'annonce sur lequel figurent : les dates des offices étalées sur plusieurs mois et les différentes annonces concernant la vie de la paroisse. En général, une messe dominicale est dite tous les dimanches à Longuyon.

Ensemble : Traquons les pollueurs !



Que découvre-t-on au détour d'une balade... un vrai tas de déchets !!

Certainement déposés par un (ou plusieurs) imbécile(s) sur l'ancienne route allant de La Roche à Viviers. Jeter des déchets dans la nature n'est pas sans conséquence !!! Ils y restent longtemps, polluent notre environnement et mettent notre santé en danger. La municipalité de Montigny-sur-Chiers ne peut pas accepter ce genre de comportements. Dans un premier temps, nous nous employons à faire nettoyer par l'agent communal et dans un second temps, quand c'est possible, nous recherchons les coupables. S'ils sont identifiés, ils seront sanctionnés par les autorités compétentes.

Après quelques heures de travail, le site souillé est à nouveau propre.

Merci à l'agent communal. L'endroit va maintenant être surveillé, et la gendarmerie passera régulièrement.

Journées citoyennes

La municipalité de Montigny-sur-Chiers crée ses journées citoyennes.

Il s'agit tout simplement de s'engager comme acteur bénévole pour la qualité de son environnement. La municipalité souhaite que les Ignymontoises et Ignymontois s'approprient leur cadre de vie et s'engagent, pour une journée, dans de petits travaux. Pour s'impliquer dans la vie communale, il suffira de proposer ses compétences et de participer à de petits chantiers de nettoyage, entretien, peinture, défrichage, désherbage, etc. Chacun, en fonction de ses goûts, centres d'intérêts et possibilités pourra donner un coup de main lors d'un engagement d'une demi-journée et concourir ainsi au mieux vivre dans notre commune. Ce sera aussi un moment de convivialité et de rencontre tout en accomplissant une tâche utile à tous, les événements se clôturant le plus souvent par un barbecue et/ou un apéritif. Les volontaires pourront s'inscrire au préalable à la mairie, en spécifiant leur domaine d'intervention.

Après le nettoyage du stade, la vidange du bassin incendie, ça sera bientôt au tour des lavoirs de la commune et de la ferme des Convers d'être le théâtre d'une journée citoyenne.



Les soldats du feu



Les pompiers de Viviers-sur-Chiers recrutent à partir de 16 ans. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès des Mairies de Viviers-sur-Chiers et de Montigny-sur-Chiers.

A savoir : Lors d'une d'intervention sur notre commune, ce sont les pompiers de Viviers-sur-Chiers qui interviennent en premier.

Bénévolat



Beaucoup d'entre vous ont apprécié les diverses manifestations organisées depuis 2 ans au sein de notre commune et relatées dans ce bulletin municipal. La commission de fêtes veut continuer à réitérer ces événements afin de garder cette dynamique de rencontres et de rassemblements entre amis, voisins et familles. Certaines manifestations demandent des ressources considérables qui seraient allégées par un nombre plus im-

portant de bénévoles. C'est la raison pour laquelle, nous lançons un appel pour toute personne intéressée à apporter son aide ou ses conseils, que ce soit ponctuellement ou de manière plus durable, aux réunions organisées par cette commission.

Les volontaires peuvent s'adresser à la mairie pour s'inscrire ou demander de plus amples informations.



Le geste de civilité



Réparer les dégradations coûtent de l'argent à la collectivité (prélevé sur vos impôts)

Pensez-y !

Procédure de reprise de concessions



Compte tenu de l'état très dégradé et de la dangerosité de nombreuses tombes dans les cimetières de la commune, la Municipalité a décidé de procéder, dès janvier 2016, au lancement d'une procédure de reprise de concessions en l'état d'abandon. Cette procédure, longue et complexe, permettra de réaménager dignement les cimetières, de supprimer les monuments dangereux et de recréer des concessions disponibles. Cette procédure se déclinera en trois temps :

La constatation de l'état d'abandon : Rédaction des procès-verbaux de constatation d'abandon et/ou de dangerosité. Pose d'une plaque sur chaque monument, indiquant au titulaire (ou aux ayants droit) de la concession de se présenter en mairie.

Le lancement d'un projet de transformation et d'aménagement des cimetières : Agrandissement du cimetière de Montigny-sur-Chiers en y intégrant le terrain sur son flanc droit, réalisation de plantations arbustives, de travaux de maçonnerie, d'aménagements d'allées et création d'un jardin du souvenir et/ou d'un ossuaire.

La reprise de concessions en état d'abandon et de dangerosité : Enlèvement des matériaux, monuments et emblèmes funéraires restés sur la concession abandonnée. Les restes des personnes inhumées dans chaque emplacement repris seront exhumés. Ces restes rassemblés seront aussitôt ré-inhumés dans l'ossuaire prévu à cet effet. La concession reprise pourra ainsi être réattribuée.

Cette procédure étant très longue, plus de 3 ans, nous demandons à toutes les personnes qui pourraient être concernées et/ou qui pourraient avoir des informations d'en informer la mairie.

État civil

Décès

Montigny-sur-Chiers :

05/03/2015 : Martine BRINSTER

17/05/2015 : Roger LEDOYEN

La Roche :

01/05/2015 : Jean-Luc VAUDOIS

Naissances

Montigny-sur-Chiers :

26/06/2015 : Inaya Elodie ENNACHIL Fille de M. et Mme Abdellah ENNACHIL

14/08/2015 : Noam ZAMOUM DIDIER Fils de Malik ZAMOUM et Jessica DIDIER

09/11/2015 : Lucas MAQUIN, fils de M. et Mme Ludovic MAQUIN

Fermont :

27/04/2015 : Robin LEGROSDIDIER Fils de M. et Mme Christophe LEGROSDIDIER

29/09/2015 : Pablo PERSONENI Fils de M. et Mme Olivier PERSONENI

La Roche :

31/12/2015 Maël WINTER, fils de Gaylor WINTER et Laetitia DABROWSKI

Ont déménagé

Montigny-sur-Chiers :

Valérie BERTRAND et Éric ERNEST
Margaux SOBLET – Laurence SOBLET
Anaïs et Justine ÉRÉNATI

La Roche :

M et Mme Mathieu BOSSUETTE
Lucie VAUDOIS
Amandine RAMOS

Sont arrivés

Montigny-sur-Chiers :

Anthony GRESTA et Lindsay COBUT
Marylène VAUDOIS et Lucie VAUDOIS
Morgane MENARD
Géraldine JACOB et ses enfants
Francisco LOPES BENTO

La Roche :

Sébastien MAMDY et Marie MASSE-NEYRENEUF

Fermont :

Johann MASSON et Aurélie GENTILHOMME

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
ET DES
ANCIENS COMBATTANTS

SGA
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc



Fermont au temps jadis ...